



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 26 juin 2026

Date d'annonce publique et de convocation : 18 juin 2026

Présents : M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, Mme Joëlle WEIS, M. Laurent KASEL,
Mme Josée ETRINGER-SEIL, conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absent et excusé : ///

No.: 05/2026-5

Création d'un poste de fonctionnaire, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 4 avril 1964 portant assimilation des traitements des fonctionnaires des communes, syndicats de communes et établissements publics placés sous la surveillance des communes, à ceux des fonctionnaires de l'Etat ;

Vu le règlement grand-ducal du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 27 octobre 2000 portant :

1. organisation à l'Institut national d'administration publique de la division de la formation pendant le service provisoire du personnel des communes, des syndicats de communes et des établissements publics des communes ;
2. modification du règlement grand-ducal modifié du 20 décembre 1990 portant fixation des conditions d'admission et d'examen des fonctionnaires communaux ;

Vu le règlement grand-ducal modifié du 27 octobre 2000 portant :

1. organisation à l'Institut national d'administration publique de la division de la formation continue du personnel des communes, des syndicats de communes et des établissements publics des communes ;
2. modification du règlement grand-ducal modifié du 4 avril 1964 portant assimilation des traitements des fonctionnaires des communes, syndicats de communes et établissements publics placés sous la surveillance des communes à ceux des fonctionnaires de l'Etat ;
3. modification du règlement grand-ducal du 5 octobre 1987 concernant les allongements et les substitutions de grade des fonctionnaires communaux ;

Considérant l'appel à candidatures publié le 17 avril 2026, en vue de l'embauche d'un architecte ou urbaniste ;

Considérant que le collège échevinal, en l'état de connaissance actuel et après avoir analysé les candidatures reçues, juge opportun de proposer au conseil communal de procéder à la création d'un poste de fonctionnaire, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique ;

Entendu les explications du bourgmestre ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

de créer un poste de fonctionnaire, groupe de traitement A1, sous-groupe scientifique et technique, pour les besoins du service technique.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biwer, le 1^{er} juillet 2026

Marc LENTZ
Bourgmestre



Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal

